

Province de Québec
Municipalité du canton de Saint-Godefroi
MRC de Bonaventure

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-GODEFROI

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 287-2025 RÈGLEMENT DE TAXATION POUR L'ANNÉE 2026

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Lumina Horth, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité,


QUE :

Le Conseil de la Municipalité du Canton de Saint-Godefroi a adopté, lors de la séance extraordinaire tenue le 16 décembre 2025, un règlement portant le numéro 287-2025 Règlement de taxation pour l'année 2026.

Toute personne intéressée à prendre connaissance de ce règlement peut le faire en se rendant au bureau de la Municipalité.

QUE LEDIT RÈGLEMENT ENTRERA EN VIGUEUR CONFORMÉMENT À LA LOI.

Donné à Saint-Godefroi, ce 17^e jour de décembre 2025.



Lumina Horth
Directrice générale et greffière-trésorière